Chapitre 1

LA SOCIÉTÉ ROMAINE ARCHAÏQUE De l'aristocratie gentilice à la naissance de la plèbe

« L'ignorance, qui estoit naturellement en nous, nous l'avons, par longue estude, confirmée et avérée » : voilà par quelle désespérante citation de Montaigne J. Poucet introduit son ouvrage récent sur Les origines de Rome. C'est dire que rendre compte — fût-ce rapidement — de l'organisation de la société romaine entre les débuts de l'époque royale et le Ve s. av. J.-C. peut paraître une gageure, tant est sujette à caution la Tradition, et tant sont nombreuses — autant que souvent irréductibles — les théories élaborées depuis un siècle par les spécialistes des primordia Vrbis: on dressera donc ici un état des lieux correspondant aux opinions les plus représentées dans la recherche actuelle.

S'il est difficile d'interroger les textes, l'hypothèque pesant sur les primordia Vrbis commence d'être en partie levée aujourd'hui grâce aux progrès de l'archéologie: l'examen comparé des deux sources, philologique et archéologique, élargi à l'évolution des sociétés étrusque, italique et grecque des VIIIe-VIes. — la « première Italie » de M. Pallottino —, s'avère en effet fructueux, et jette quelque lumière sur l'opacité d'une scène trop longtemps confinée au seul théâtre romain. Sans réhabiliter totalement l'Annalistique, les découvertes récentes ont affaibli les réserves de l'hypercritique, qui esquissent désormais les contours d'un monde familier, globalement conforme à celui que nous dépeint, avec un crédit partiellement retrouvé, la tradition littéraire.

I. Clients, patrons, et principes

La principale erreur de la Tradition consiste dans l'attestation d'un dualisme patricio-plébéien dès les *initia*. On sait aujourd'hui qu'un tel dualisme est anachronique : la plèbe n'existe pas à proprement

parler aux VIII^e-VII^e s., et les rapports sociaux archaïques s'articulent autour d'une autre réalité, désormais conçue comme bien antérieure par les savants, celle de la *clientela*, une forme originale de dépendance qui paraît s'être développée très tôt dans toute l'Italie, plongeant ses racines dans la lointaine protohistoire.

1. La civilisation latiale jusqu'au VIII^e s. avant J.-C. : villages, curies, *gentes*

La civilisation latiale est marquée au plan social par un pastoralisme plus ou moins égalitaire, dont les rituels religieux les plus archaïques conservent le souvenir, qui mettent en scène un monde pré-civique de bergers et de semi-nomades, sous le patronage de Faunus, dieu de la sauvagerie et des troupeaux. La geste d'Hercule ramenant d'Italie les bœufs de Géryon et attaqué par le brigand Cacus peut se rapporter à cette période, qui évoque les razzias souvent associées à l'économie pastorale. À Rome, une pluralité de petites communautés sont fixées sur les montes, sept collines dont l'antique fête du Septimontium conservera le souvenir jusqu'à l'époque historique. Elles vivent dans un agrégat de huttes modestes dont la forme nous est connue par les vestiges qui en subsistent sur le Palatin (la « maison de Romulus ») ou par les urnes-cabanes qui, à Rome, comme en Étrurie, abondent dans les nécropoles. Une liste archaïque de trente peuples participant aux sacrifices des monts Albains évoque ainsi les habitants du Caelius ou de la Velia, deux des montes du site romain: cela indique que l'unification de Rome, en tant qu'entité urbaine, n'est pas encore réalisée. La présence de tombes dans les parties basses de ces collines, par exemple dans la vallée du Forum, entre Palatin et Capitole, conforte ce constat jusqu'à la fin du IXe siècle, qui, en raison du tabou qui rejette la mort en dehors de la demeure des vivants, exclut toute unification des montes.

De cette société, les curies (*curiae*) semblent constituer le cadre initial, cellules à la fois topographiques, familiales et économiques, dont on connaît l'existence chez d'autres peuples d'Italie. La tradition attribue leur mise en place à Romulus, au nombre de trente, à partir

La société romaine archaïque

des trois tribus génétiques des *Tities*, *Ramnes* et *Luceres* dont l'origine est controversée. Il semble bien que le fondateur légendaire de la Ville n'ait fait qu'entériner une organisation très ancienne, dont le nombre décimal attesterait peut-être une origine indo-européenne, pareillement au chiffre des trois tribus originelles. On a souvent proposé, dans le sillage des travaux de G. Dumézil, d'y lire la structure trifonctionnelle commune à toutes les cultures indo-européennes : fonction politique et sacerdotale ; économique ; guerrière. On n'a évidemment aucun moyen de se prononcer en faveur de cette proposition, non plus que sur les autres principales hypothèses préconisant de voir dans ces trois tribus tantôt le souvenir des trois composantes ethniques originelles de Rome (Sabins, Latins, Étrusques), tantôt la dénomination des trois principales familles de Rome (c'est la thèse de Denys d'Halicarnasse), tantôt encore celle de trois tribus à caractère géographique (c'est la thèse de Tite-Live).

Trente curies donc, que l'étymologie décompose significativement en co-viriae, « réunion d'hommes », de la même facon que les auirites sont les co-virites, les « hommes ensemble », c'est-à-dire, selon la Tradition, le populus romain originel organisé pour la première fois dans le cadre des ces curiae. Lesquelles se confondaient à l'origine - avant que d'être intégrées à cette organisation décimale et ternaire — avec ce que les textes appellent des pagi, c'est-à-dire l'espace vivrier de ces villages initiaux, sortes de cantons naturels occupés et exploités par une ou plusieurs communautés : de là le patronage de Ouirinus (co-virino), très ancien dieu de la triade capitoline archaïque, spécialement intéressé à la subsistance du groupe social. C'est dire que les curies recoupaient à l'origine une population homogène du point de vue social (ce que confirme l'archéologie funéraire qui ne distingue aucune hiérarchie entre les tombes). Sans doute y avait-il des rassemblements périodiques, dans des lieux communs pour des célébrations religieuses ou des décisions d'intérêt général : toujours est-il que de telles unités de peuplement allèrent dans le sens d'une agrégation par synoécisme progressif (du grec

sunoikeo = habiter ensemble), au fur et à mesure de la coalition des montes, dans le courant des IX^e-VIII^e siècles.

La Tradition fait de l'assemblée curiate la première assemblée civique de la ville naissante, auquel fut dévolu également le premier encadrement militaire, chaque curie fournissant — chiffre sans doute exagéré — 100 fantassins, alors que chacune des trois tribus devait fournir 100 cavaliers, choisis parmi les plus éminents de ces citovens, les chefs gentilices : c'est qu'en effet, à la tête de ces curies, présidant au déroulement des fêtes cultuelles qui rythmaient la vie archaïque, avait fini par se détacher un chef de famille régnant sur les membres de sa familia, mais aussi à terme sur des familles plus modestes et les voisins immédiats — adfines. Le développement de l'agriculture — qu'atteste la pérennisation d'un habitat fixe — avant entraîné peu à peu l'apparition de formes différenciées d'accumulation de richesses, il se produisit une première hiérarchisation sociale. Ainsi s'explique l'apparition de parentèles élargies à plusieurs lignages, le passage donc d'une unité familiale nucléaire réduite, la familia et son pater familias, à une entité parentélaire élargie et non-consanguine, la gens et son chef gentilice, qui, on le verra, conservera longtemps les mêmes attributions fondamentales que le chef de famille. Ainsi s'explique également la définition précise et hautement sacralisée d'un premier territoire, marqué par des limites qu'atteste le pomerium « romuléen » découvert en 1988 par A. Carandini au pied du Palatin, et précisément daté des années 730-720. Mais le saut qualitatif capital, à savoir la transformation de ces chefs de familles locaux en une véritable aristocratie, ainsi que l'unification définitive du site romain, n'aurait pu se produire sans un bouleversement économique majeur, dont il faut chercher les causes hors de Rome...

2. Au bon endroit, au bon moment

Dès les premières décennies du VIII^e s. en effet, Rome joue pour son plus grand profit, un rôle de double interface : d'une part, sur le cours inférieur du Tibre, au point de contact entre montagne et plaine littorale, elle se trouve sur la route qui, suivant le fleuve,

La société romaine archaïque

pourvoie tous les grands peuples de l'Apennin centro-méridional en sel et denrées maritimes, en même temps qu'au débouché de leurs produits ; d'autre part, la future cité se situe au point de convergence de deux civilisations avancées : aux confins méridionaux du monde étrusque, sur la rive droite du fleuve, elle côtoie une société développée, avec ses monarchies et ses proto-cités (Veies, Caere), bientôt organisées sur le modèle des poleis grecques; au sud, vers la Campanie, elle est soumise à l'influence grandissante de la koiné hellénique de Grande Grèce, où les colons venus d'Eubée viennent de prendre pied (Cumes, Pithécousses). Une telle situation se conforte singulièrement lorsque les Étrusques, émergeant de la civilisation villanovienne, prennent eux-mêmes pied en Campanie avec les fondations de Capoue ou de Pompéi, déplacant de ce fait le centre de gravité du monde tyrrhénien vers le sud et projetant Rome et le Latium aux premières loges de la scène « géopolitique » italienne. Cela ne pouvait naturellement/que conduire à une affirmation à la fois économique et politique de l'établissement romain, et il n'y a rien de surprenant à ce que la date traditionnellement retenue pour la fondation de la Ville (753, selon l'antiquaire Varron) correspondît exactement à cette double réalité coloniale, les fondations étrusques de Capoue et grecque de Cumes datant respectivement aux alentours de 800 et de 750.

Près du gué principal sur le Tibre, le Forum Boarium est très anciennement occupé, comme l'ont montré les fouilles de l'église Sant'Omobono (céramique sub-apenninique et latiale) : il est l'objet d'une fréquentation croissante, se muant en véritable marché d'envergure dès la deuxième moitié du VIII^e s., comme en témoigne son nom (le marché au bestiaux), ainsi que l'abondance du matériel céramique (géométrique grec).

Cette affirmation du site romain se produit au moment où, dans tout le Latium et en Italie centrale, l'archéologie atteste des transformations sociales perceptibles par un déclin des communautés de villages : peuplement et richesses se concentrent dans des agglomérations plus développées — des proto-villes — où commencent

d'affluer les ruraux attirés par les perspectives économiques qu'offre l'intensification des échanges. Mais l'essor de ces cités naissantes le doit aussi à un développement corollaire de l'agriculture, par la généralisation de la trilogie méditerranéenne classique — vigne, blé, olivier —, favorisé tant par l'expérience technique des Grecs et des Étrusques que par un développement continu de la métallurgie. Cette nouvelle agriculture intensive sanctionne la désagrégation définitive des anciennes structures tribales de type pastoral, en ce sens qu'elle introduit une modification radicale dans la division du travail, mais aussi qu'elle implique dans le même temps une tendance accrue à la résidence « en ville », la présence permanente sur les terres n'étant plus indispensable.

Hiérarchisation urbaine, hiérarchisation des hommes : « partout — écrit J. Cels-Saint-Hilaire — la société devient infiniment plus complexe que par le passé ». Les inégalités se creusent, la différenciation est perceptible à tous les niveaux : la constitution des aristocraties se dessine corollairement à la concentration gentilice, en même temps qu'un mode de relation sociale inégal reposant sur une forme de subordination de la plupart des individus aux chefs de ces familles aristocratiques : la *clientela*.

3. La naissance du patriciat

À Rome, la fédération des villages a abouti à la création d'un conseil fédéral et à l'émergence d'un roi. Les chefs de familles forment autour de ce rex — élu ou coopté par eux — un tel conseil : le Sénat (senatus, car composé d'hommes d'âge mûr, senes). Leur responsabilité privée en tant que patres familiarum se projetant désormais à l'échelle de la cité, ils se dénomment donc patres. Le rex est investi par ces patres d'un pouvoir dont il n'est que provisoirement doté, puisqu'à chaque fin de règne — ponctué par le regifugium, la fuite rituelle du roi —, « les auspices reviennent aux mains des patres » (Cicéron, Brutus, 1, 5, 4). Commence alors, jusqu'à l'élection d'un nouveau roi, une période d'interregnum (interrègne) durant laquelle chaque pater reçoit alternativement la plénitude du pouvoir royal.

La société romaine archaïque

Tout laisse à penser que ce que l'on appelle le patriciat, c'est-à-dire l'ensemble des patricii (« ceux qui descendent des patres ») s'est constitué peu à peu en tant que classe sociale, lorsque certaines gentes, émergeant du populus primitif, ont monopolisé graduellement ces droits religieux et politiques — au premier chef l'interrègne — contre les chefs de familles plus modestes ou ceux qui n'avaient pas accès au Sénat. Comme l'indique le terme patricius, ils ont gagné le droit de se succéder héréditairement, et constituent de ce fait une véritable noblesse, se distinguant par son autorité, l'auctoritas patrum, qui la place au-dessus des quirites. Noblesse qui s'opposera bientôt significativement à la domination de monarques étrangers, à savoir les Étrusques, peu sensibles par nature, en leur qualité de tyrans, aux intérêts d'une caste nobiliaire autochtone : on y reviendra.

À l'orée du VII^e s., on voit donc que deux structures importantes sont en place: la société gentilice et les premières infrastructures urbaines et civiques. Elles sont parfaitement antinomiques: et toute l'histoire sociale de Rome, jusqu'à la fin du IV^e s. va désormais tourner autour de la contradiction de plus en plus affirmée entre ces deux logiques, puis de la victoire progressive de la seconde — la cité — sur la première — la gens —, après l'irruption des rois étrusques et l'émergence de ceux qui, au dire de la Tradition, « n'ont pas de gens », c'est-à-dire la plèbe.

Mais qu'est-ce que la clientèle ?

4. Gentes et clientela

a. Le constat archéologique

L'archéologie funéraire désigne dès le VIIIe s. les indices d'une véritable idéologie nobiliaire : tandis qu'au IXe s., à Osteria dell'Osa, près de *Gabii* (Latium), les tombes étaient indifférenciées, signe d'une société encore égalitaire, la période postérieure voit apparaître des cimetières structurés selon une organisation topographique nucléaire, de modestes sépultures entourant des tombes plus importantes comme si l'on avait cherché à signaler dans la mort l'appartenance à un groupe particulier de parentèle et de descendance. Le mobilier

accompagnant — ou non — les sépultures permet de distinguer les tombes « riches » des plus modestes. Très vite, les offrandes se diversifient, signe que certains individus sont élevés au-dessus des autres : commencent à apparaître des objets de luxe de provenance étrangère (Étrurie, Grèce et Méditerranée orientale), qui annoncent la prédilection des élites naissantes pour le style dit orientalisant. Des armes de parade — chars, épées d'apparat — témoignent enfin, vers la fin du VIIIe s., de la transformation de ces notables gentilices en véritables seigneurs de guerre, dont la domination aristocratique se lit dans l'édification de tombes de plus en plus élaborées, grands tumuli puis hypogées, nettement différenciés des tombes individuelles regroupées topographiquement autour de ces sépulcres éminents : ici sont les clients et les dépendants, entourant leur chef gentilice et sa familia; là se trouve la première aristocratie romaine, celle des seigneurs, patres indiscutés autant que patrons des filii familiae, leurs propres fils donc. mais aussi — car la désignation est identique — leurs clients et leurs dépendants.

b. Guerre, conquête, soumission : aux origines de la clientèle

Les origines de la clientèle sont discutées. La recherche moderne avance quatre hypothèses. Les clients auraient été :

- des autochtones asservis par les envahisseurs indo-européens ;
- les membres de familles affaiblies par la guerre ou la pauvreté;
- des étrangers attirés par l'embryon de relations commerciales et l'influence des négociants grecs ou étrusques, et qui, pour s'intégrer, auraient recouru à la procédure de l'applicatio (demande officielle et rituelle d'inscription dans une gens).

On préférera, à l'instar de la recherche italienne, inscrire l'institution clientélaire dans un contexte de coercition brutale, de conflits armés, dus aux intérêts grandissants des patres familiae, au moment où, comme on l'a dit plus haut, la concentration pré-urbaine s'accélère, et avec elle, la conquête inévitable par les proto-cités des entités territoriales voisines: la réduction dut être alors systématique des perdants au statut de clientes (etera chez les Étrusques). C'est que, au